



Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise



Spécialiste en protection incendie pour la construction bois

Les nouvelles directives de protection incendie sont entrées en vigueur en début d'année 2015 et elles ont été révisées au 1er janvier 2017. Il ne fait aucun doute qu'au vu des nombreux types de construction bois et des nouvelles exigences, des spécialistes et des experts qualifiés seront de plus en plus recherchés.

Partenaire

F R E FÉDÉRATION
ROMANDE
C DES ENTREPRISES
DE CHARPENTERIE
E M D'ÉBÉNISTERIE
ET DE MENUISERIE

► Formation continue

Avec le soutien de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV
Plan d'action bois



Nouvelles prescriptions de protection incendie – saisissez votre chance

Les nouvelles prescriptions de protection incendie PPI 2015 étendent de manière considérable les possibilités d'utilisation du bois dans la construction. Leur mise en pratique requiert cependant une connaissance approfondie dans le domaine du bois et de la sécurité incendie. Pour répondre aux besoins de la branche, la BFH organise une formation de spécialiste en protection incendie pour la construction bois.

Contenu du cours

- Base de la protection incendie
- Protection incendie constructive et technique
- Technique du bâtiment
- Planification – Dimensionnement

Public cible – exigences

La formation de spécialiste en protection incendie pour la construction bois s'adresse aux professionnels de la construction, aux concepteurs, aux chefs de projets, aux ingénieurs et aux architectes (contremaître, maître men/cha, technicien ES, ingénieur HES, architecte).

Spécialiste de protection incendie avec brevet fédéral

L'inscription à l'examen de spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral est de la responsabilité du participant au cours.

Les examens fédéraux ont lieu une fois par an, généralement en automne.

Nous encourageons les personnes intéressées à se renseigner suffisamment tôt au sujet des conditions d'admission, du règlement ainsi que de la date des examens auprès de l'AEAI, renseignements sous: www.aeai.ch

Prix

CHF 5400.–

Soutien financier de CHF 750.– du fonds en faveur de la formation professionnelle de la FRECEM. Ce cours est reconnu par le SEFRI comme cours préparatoire aux examens fédéraux. Les participants bénéficient ainsi d'un soutien financier, d'autant qu'ils passent un examen professionnel fédéral ou un examen professionnel fédéral supérieur (sous réserve de l'arrêté du Conseil fédéral concernant le nouveau financement à l'automne 2017).

Lieu du cours

Haute école spécialisée bernoise (BFH), Route de Soleure 102, CH-2504 Bienne

Dates

De février à mai 2018, 13 jours de formation + études individuelles

Renseignements et informations

Stéphane Willemin, +41 32 344 02 66, stephane.willemin@bfh.ch, ahb.bfh.ch/pi